REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 22 mars 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale, de la Ville de Genève, de l'Association des communes genevoises et du Fonds du sport

Les collectivités engagent un million pour aider le sport genevois en crise

Les collectivités publiques genevoises, confrontées aux difficultés des associations sportives liées à la situation sanitaire actuelle, ont décidé de reconduire leur soutien financier apporté en 2020.

Pour la deuxième année de suite, en 2021, un fonds spécial COVID sera mis en place et doté d'un million de francs. Il permettra d'aider les actrices et acteurs du monde sportif genevois qui peuvent en faire la demande dès ce jour. Le canton de Genève, la Ville de Genève, l'Association des communes genevoises (ACG) et le Fonds cantonal du sport injectent chacun 250'000 francs dans cette opération.

"Plusieurs clubs et associations en proie à des difficultés financières risquent de disparaître, ce qui serait un coup très dur pour la pratique du sport en Ville de Genève et l'offre qu'on souhaite proposer à notre population", analyse Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative en Ville de Genève.

Dès à présent, les clubs et les associations sportives situés sur le territoire cantonal pourront solliciter une aide financière en transmettant leur demande directement sur la plateforme hébergée sur le site www.fondsdusport.ch.

"Sans associations, il n'y a pas de sport, appuie Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé de la cohésion sociale. Il est impératif de remettre la pratique sportive comme vecteur de reprise post-covid et éviter à tout prix des faillites d'associations".

Cette prestation d'urgence sous forme de guichet unique en ligne permet aux entités sportives répondant aux critères de déposer une demande de soutien exceptionnel, lié aux conséquences de la pandémie de COVID-19 sur leurs finances. La soumission d'une demande ne garantit en aucun cas un soutien financier de la part des collectivités publiques. Chaque demande doit intégrer les justificatifs formels faisant état d'une situation financière déficitaire liée à la situation actuelle. Les montants seront attribués en fonction du nombre de demandes soumises.

"Principaux soutiens au sport par les subventions et le financement d'infrastructures, les communes genevoises renforcent leur aide aux associations et clubs pour assurer leur survie et pour le bien de leurs membres", souligne Xavier Magnin, président de l'ACG.

"Il faut absolument préserver cette magnifique richesse du sport genevois et c'est grâce à cet effort collectif des entités publiques que nous y parviendrons", conclut le président du Fonds cantonal du sport, Frédéric Renevey.

Pour mémoire, ces mêmes partenaires s'étaient unis dès le mois de mars 2020 pour venir en aide financièrement aux associations sportives impactées par la crise sanitaire. Elles avaient créé un fonds de soutien spécial d'un million de francs. Entre mars et septembre de l'an passé, le guichet avait reçu 102 demandes, dont 58 avaient pu être satisfaites, conformément aux critères d'attribution.

Pour tout renseignement complémentaire:

- C*anton: M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Henri Della Casa, chargé de communication, DCS, T. 022 546 54 32;*
- *Ville de Genève: Mme Marie Barbey-Chappuis, conseillère administrative de la Ville de Genève, par l'intermédiaire de M. Cédric Waelti, responsable communication du département de la sécurité et des sports, T. 079 596 19 79;*
- *ACG: M. Xavier Magnin, président, T. 022.304 55 00;*
- *Fonds cantonal du sport: M. Frédéric Renevey, président, T. 079 242 84 77.*